EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 41

MARCHÉS PUBLICS - AVENANTS

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés ainsi que de poursuivre l'exécution de certains marchés par la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville dans les domaines suivants : la réalisation de travaux, l'achat de fournitures, l'achat de services.

I – L'achat de fournitures

1) Accord cadre à bons de commande d'acquisition de matériels de l'espace public

Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition de désherbeurs eau chaude et de tondeuses autoportées pour tonte et fauchage.

Procédure : appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 25-I.1º et 67 à 68 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique en application de l'article 78 et 80 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.

Durée : 2 ans.

Les prestations sont réparties en 2 lots (le lot 2 a été attribué au Conseil de novembre 2016).

Lot n° 1 : Désherbeurs eau chaude
Marché n° 16-221
Titulaire : DORAT VERTS LOISIRS
Carrefour de la Pointe de Cournon
63800 COURNON D'AUVERGNE
Prix unitaire : 26 649,33 € HT
Quantité minimum : 1 unité
Quantité maximum : 3 unités

2) Achat de denrées alimentaires pour la Ville de Clermont-Ferrand

Le présent accord-cadre a pour objet l'achat de denrées alimentaires pour la Ville de Clermont-Ferrand.

Procédure : appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 25-I.1º et 67 à 68 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016.

Il s’agit d’un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique en application de l’article 78 et 80 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.

Durée : 1 an renouvelable 3 fois.

Lot 2 : Produits laitiers et ovo produits issus de l'Agriculture Biologique
Marché n° 16-272
Titulaire : FRANCE FRAIS AUVERGNE
1 avenue Henri Pourrat - ZAC des Ronzières
63510 AULNAT
Montant minimum annuel : 20 000 € HT
Montant maximum annuel : 210 000 € HT

Lot n° 4 : Pain issu de l'Agriculture Biologique
Marché n° 16-274
Titulaire : AUVERGNE BIO DISTRIBUTION
ZAC de la Varenne - rue de Bretagne
63460 COMBRONDE
Montant minimum annuel : 5 000 € HT
Montant maximum annuel : 60 000 € HT

Les autres lots ont fait l'objet d'une délibération de lancement en date du 23 juin 2016.

II – L'achat de services

1) Etude, suivi et animation des opérations de ravalement de façades

Le présent accord-cadre a pour objet l'étude, le suivi et l'animation des opérations de ravalement de façades.

Procédure : appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1º et 67 à 68 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016.

Marché ordinaire

Durée : quatre ans reconductible une fois.

Marché n° 16-293
Titulaire : URBANIS
188 allée de l'Amérique Latine
30900 NIMES
Agence de CLERMONT-FERRAND
25 avenue de l'Union Soviétique
63000 CLERMONT-FERRAND
Montant estimatif : 207 400 € HT

2) Prestations de tirs de feux d'artifice

Le présent accord-cadre a pour objet des prestations de tirs de feux d’artifice.

Procédure : Marché à procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016.

Il s’agit d’un accord-cadre à bons de commande avec maximum et un opérateur économique en application des articles 78 et 80 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.
Montant maximum annuel : 40 000 € HT.

Durée : 1 an renouvelable 3 fois.

Marché n° 16-020
Titulaire : PYRAGRIC INDUSTRIE
639 avenue de l'Hippodrome
CS 50110
69141 RILLIEUX-LA-PAPE Cedex
Montant estimatif de 20 500 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés et avenants avec les entreprises retenues ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 décembre 2016

Pour Le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN